



*Chouette, c'est le printemps !*

Crédit : Lucille Vien

Mot de la  
maire

Les Limicoles

La diversité nous  
unit

Bibliothèque

Conseil du 16  
mai 2026

Budget  
participatif

Avis public

Bloc-notes

Portrait de  
comité

Nettoyage des  
berges

Sécurité incendie

Babillard

Services  
collectifs

Ph'ART en  
direct

Page 2 à 6

Page 7 à 9

Page 10 à 15

Page 16 à 19





## MOT DE LA MAIRESSE

### Consultation publique du 24 mai 2026

Dans le cadre de la révision de ses règlements d'urbanisme, la Municipalité a tenu une consultation publique pour expliquer les ajustements apportés aux règlements. Les discussions et interventions des citoyens et citoyennes présents ont été intéressantes. Nous vous invitons à prendre connaissance du procès-verbal de la rencontre, de la synthèse révisée des correctifs, d'une copie des questions d'une citoyenne et des réponses échangées par courriel et finalement d'un mémoire d'une citoyenne sur les tentes de prospecteur. Ces documents vous ont été transmis par courriel, par le directeur général.

### Déplacement de la borne de recharge

Comme annoncé l'hiver dernier, nous procéderons au déplacement de la borne de recharge pour véhicules électriques, afin d'en réduire l'impact visuel à proximité du cimetière. Les travaux sont prévus pour le 4 juin prochain. La base sera relocalisée près du bâtiment, en face de la passerelle installée sur celui-ci. Le terrain, plus bas à cet endroit, permettra de diminuer la hauteur apparente de la borne. L'aménagement du stationnement sera complété par l'installation de butoirs de béton pour éviter que les automobiles soient stationnées trop près de la pente.



### Achat de réfrigérateur et d'un congélateur pour l'héliport de Cacouna

Bonne nouvelle : Nous avons obtenu du MTQ l'autorisation d'installer un congélateur et un réfrigérateur dans l'héliport de Cacouna, qui servira aux citoyens pris sur la terre ferme lors d'annulation de traverse, pour différentes raisons. L'autorisation couvre la période du 1<sup>er</sup> novembre au 30 mai. Nous essayons d'obtenir l'autorisation à l'année pour que ces équipements puissent servir également en été. Nous sommes également en discussion avec le MTQ pour la construction d'un support à bagages, sur l'île.

Au plaisir de vous rencontrer sur l'île.



## SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

16 mai 2026

### Affaires en cours

- Désignation du projet « *Halte-repos* » de Mme Lyne Boyer et Mme Lucille Vien comme gagnant de la seconde édition (2026) du budget participatif.
- Autorisation de paiement de la somme de 4 828,95 \$ (TTI) à Constructions CCLM Inc, pour les travaux de rénovation du plancher du bureau du nord-est du second étage de l'édifice municipale.
- Autorisation donné au directeur général pour l'achat d'un réfrigérateur et d'un congélateur aux fins d'installation dans l'héliport de Cacouna.

### Affaires nouvelles

- Adoption du document intitulé « *Directives d'utilisation des locaux et équipements municipaux* ».
- Autorisation donné au directeur général pour déposer la demande d'assistance financière au PAFIRSPA pour le projet « *Aménagement d'un parcours d'hébertisme au Sentiers du Blanc* ».
- Octroi d'un contrat à *Urba-SOLutions* pour 2 mandats de test de sol, au montant de 3 886,16 \$ (TTI).
- Autorisation donné au directeur général et à la Mairesse pour signer le contrat avec le CAUREQ, concernant la fourniture d'un service de prise d'appel d'urgence 9-1-1.
- Octroi d'un contrat à *Premier Tech* pour le contrat d'entretien annuel du système de traitement des eaux usées Écoflo de l'École Michaud, au montant de 251,80 \$ (TTI).
- Achat d'un tracteur à pelouse au montant de 5 992 \$ + taxes pour un Cub Cadet Z2 50 2026.

### Urbanisme

- Autorisation de la demande concernant la construction d'un balcon extérieur fermé 30' X 10' pour le bâtiment principal situé au 7104, Chemin de l'île.
- Autorisation de la demande concernant la construction d'un bâtiment secondaire (garage) de 24' x 32', situé au 8209, Chemin de l'île.
- Autorisation de la demande concernant la rénovation de la toiture extérieure du bâtiment principal situé au 9104, Chemin du Bout-d'en-Haut.
- Autorisation de la demande concernant la réfection du balcon extérieur de 12' X 46' du bâtiment principal situé au 3804, Chemin de l'île.
- Autorisation de la demande concernant les travaux de rénovations projetés pour l'abri forestier situé au 3804, Chemin de l'île.
- Autorisation de la demande concernant l'agrandissement de 16' X 20' du bâtiment principal, situé au 416, Chemin du Bout-d'en-Bas.
- Détermination de la date du traitement de la demande de dérogation mineure de la Société des Traversiers du Québec, qui sera à la séance ordinaire du conseil du 13 juin 2026.
- Remerciement à M<sup>me</sup> Aline Grenon pour son implication au sein du Comité consultatif d'urbanisme.

### Trésorerie

- Adoption des comptes du mois totalisant 47 815,12 \$. Les salaires nets représentent 9 609,73 \$.



## PORTRAIT DE COMITÉ – COMITÉ BIBLIOTHÈQUE



### MISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque de l'Île a pour mission de permettre à chaque membre de notre collectivité, quels que soient son âge et ses capacités, de parfaire sa culture, de poursuivre son éducation personnelle, de s'informer et de se récréer. Pour ce faire, notre bibliothèque s'est dotée de quatre (4) grandes orientations : la culture, la socialisation, l'ouverture et le goût de lire.

#### 1. Assurer le développement culturel sur l'île Verte

La bibliothèque est un lieu de promotion de toutes les formes d'art : musique, cinéma, peinture, b.d., etc. Les activités organisées ou soutenues par la bibliothèque permettent le rayonnement de la culture.

#### 2. Faire de la bibliothèque un lieu de socialisation pour les résident.e.s

La bibliothèque est un lieu de convivialité propice aux rencontres pour échanger de façon informelle, discuter, se distraire, voire vaincre l'isolement, ce qui augmente le sentiment d'appartenance à une communauté.

#### 3. Faire de la bibliothèque un lieu d'ouverture à soi, aux autres et au monde

La bibliothèque est un lieu de savoir et de formation. Les livres eux-mêmes, les animations auprès des jeunes, les cercles de lecture, les conférences, les ateliers d'écriture, les rencontres avec des auteurs, des illustrateurs, des éditeurs, sont d'excellents leviers favorisant l'ouverture à soi, aux autres et au monde.

#### 4. Développer le goût de la lecture et des livres

La bibliothèque est le lieu par excellence pour la promotion de la lecture. Le livre en format papier y est encore central mais la bibliothèque s'inscrit dans l'univers du numérique en mettant en place des outils technologiques qui donnent aussi accès aux livres et à leur univers (livre numérique, casque de réalité virtuelle).

### ADMINISTRATION ET COORDINATION DE LA BIBLIOTHÈQUE

La Municipalité confie l'administration et la coordination de la bibliothèque à un ou une responsable et constitue le Comité de bibliothèque pour appuyer et conseiller le ou la responsable de la bibliothèque.

La personne responsable de la bibliothèque gère la bibliothèque et coordonne l'ensemble de son fonctionnement.



## PORTRAIT DE COMITÉ – COMITÉ BIBLIOTHÈQUE (suite)

En début d'année, le Comité de bibliothèque, composé de personnes bénévoles nommées par le Conseil municipal (membres) et de personnes bénévoles n'ayant pas droit de vote (non-membres) élabore le programme des activités et se répartit les tâches visant à le mettre en œuvre. Le comité propose aussi des titres à acheter pour enrichir la collection. Le comité propose aussi des idées pour les expositions à installer au Centre communautaire.

### QUELQUES RÉALISATIONS RÉCENTES OU ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Depuis l'été 2020, un coin lecture pour les adolescents a été aménagé au fond de la salle communautaire afin de leur procurer un espace de lecture plus tranquille. Depuis 2022, la Société Inter-Rives prête un espace sur la terrasse de la gare fluviale de l'île pour installer une boîte Croque-livres afin d'encourager la libre circulation de livres usagés. En 2024, afin de soutenir la ferveur des résidents pour le jardinage, une grainothèque destinée à l'échange de semences a été aménagée aux pourtours de l'espace de la bibliothèque.

### INVITATIONS AUX INSULAIRES

Tous les résident.e.s peuvent obtenir gratuitement une carte de membre afin d'emprunter des livres, ou pour en faire venir à travers le prêt entre bibliothèques assuré par le Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent. Les touristes peuvent également emprunter des livres avec des cartes spécialement mises à leur disposition.

En tout temps les résident.e.s sont invité.e.s à proposer des activités et/ou des animations qui s'ajouteront, de façon ponctuelle, à la programmation annuelle de la bibliothèque.

Financée par la Municipalité, la Bibliothèque de l'île possède aussi un fonds autonome (alimenté par la vente des affiches de Paul, dont Michel Rabagliati nous accorde le droit de vente exclusif, ainsi que des dons privés), qui permet de financer des projets spéciaux.

Pour en savoir plus sur nos activités, des nouvelles brèves sont régulièrement publiées dans la Bernache cravant.

### LISTE DES MEMBRES ET RÔLES



**Louise Alain**  
Responsable  
de la bibliothèque



**Joanie Harrison**  
Représentante  
municipale



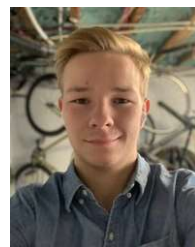
**Noëlle Sorin**  
Membre  
bénévole



**Danielle Pitre**  
Membre  
bénévole



**Sylvie Desrosiers**  
Membre  
bénévole



**Julien Fraser**  
Membre  
bénévole



**Maude Tremblay**  
Membre  
bénévole

Bénévole non-membre : **Lyne Boyer**



## SERVICES COLLECTIFS MUNICIPAUX 2026

### 1. Programme d'actions préventives en sécurité incendie

Dans le cadre de son *Programme d'actions préventives en sécurité incendie*, la Municipalité coordonne chaque année la venue sur l'île d'une entreprise de ramonage, ainsi qu'une entreprise spécialisée dans la vérification des extincteurs. Ci-dessous, les détails et les dates à retenir:

#### a) Extincteurs

La vérification des extincteurs se fera le **4 juin 2026**. Les extincteurs doivent être identifiés et déposés au bureau municipal au plus tard le 3 juin prochain. La municipalité assume la moitié des coûts d'entretien et de vérification, mais s'il y a des bris d'équipement, la réparation est à la charge des propriétaires. D'ici là, me préciser le type (10 lb, 5 lb, ...) et le nombre d'extincteurs que vous prévoyez faire vérifier.

#### b) Ramonage

L'équipe de ramoneurs sera de passage sur l'île le **18 juin 2026**. Merci de me préciser les services que vous désirez (ramonage cheminée, ramonage tuyau de poêle intérieur, réparation, ajout de pare-étincelles, ...) au plus tard le 8 juin prochain.

### 2. Abat-poussière

L'épandage d'abat-poussière se fera le **17 juin 2026**. Si vous ne désirez pas d'abat-poussière en front de votre propriété, merci de me signifier au plus tard le 10 juin prochain.

### 3. Encombrants

La seconde collecte des encombrants aura lieu le **17 septembre 2026**. Merci de m'indiquer le type et la quantité d'encombrants que vous désirez vous départir au plus tard le 7 septembre prochain.

Pour vous prévaloir d'un ou des services de collecte des encombrants, de vérification d'extincteurs et de ramonage, contacter le directeur général : [dg-mun\\_ndsd@ileverte.qc.ca](mailto:dg-mun_ndsd@ileverte.qc.ca) | 418.898.3451.



## LES LIMICOLES



# LES LIMICOLES

**DU 27 JUIN AU  
6 SEPTEMBRE  
2026**



**BIBLIOTHÈQUE  
DE L'ÎLE**

Vernissage le 27 juin à 16 h

Rémi St-Gelais,  
photographe aviaire et  
ornithologue amateur,  
présente une exposition  
de photos mettant en  
lumière les limicoles de  
passage à l'île Verte.

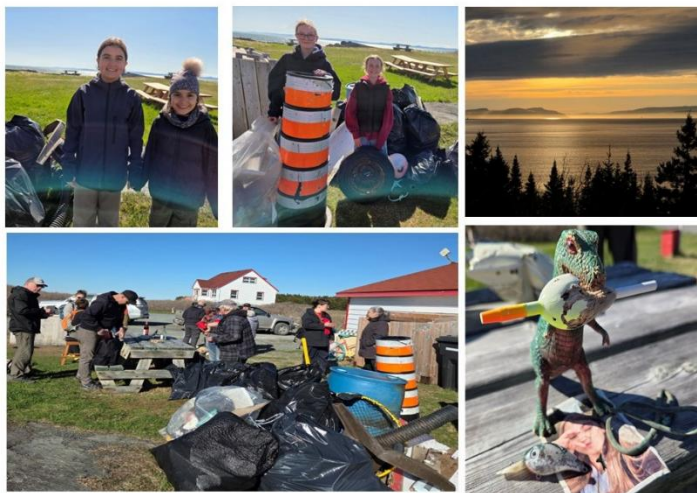
Admirez de plus près une  
beauté sauvage trop  
souvent furtive.

*remi.st-gelais@hotmail.ca*



## NETTOYAGE DES BERGES

Un grand merci à toutes les personnes ayant participé au nettoyage printanier des berges de l'île! Près de 200 livres de déchets ont ainsi été ramassés ce printemps et ne retourneront plus au fleuve.



Un bravo tout spécial à tous les enfants ayant participé au nettoyage, du Bout-d'en-Bas au Bout-d'en-Haut! Le « *bac à marée* » est en place pour accueillir les cueillettes de déchets marins effectuées par les visiteurs de la plage du Phare cet été. Réf. Danielle Pitre.

## BUDGET PARTICIPATIF 2026



La municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs a mis en 2026 à la disposition des citoyens un budget de 2 500 \$ pour la réalisation d'un projet citoyen. Le budget participatif est un processus démocratique où les citoyens décident de la façon dont une partie du budget est dépensé.

À la suite de l'appel de projets, clôturé le 15 avril dernier, trois propositions ont été reçues et analysées par le comité de sélection formé de quatre citoyens et de deux élus. Une seule proposition répondait aux critères d'admissibilité; le comité a donc transmis directement sa recommandation au Conseil municipal. Ainsi, le 16 mai dernier, le conseil municipal a désigné le projet « **Halte-repos** » de Mme Lyne Boyer et Mme Lucille Vien comme gagnant de la seconde édition (2026) du budget participatif.

Le projet consiste à acheter et installer trois bancs en cèdre blanc avec dossier. Les bancs seront installés le long des chemins publics : deux sur le chemin de l'île et un sur le chemin du phare. Un coffre de rangement sera ajouté à chacun pour ranger des coussins en saison hivernale. Cette initiative permettra d'offrir des lieux de repos réguliers formels, d'inviter à l'activité physique et favorisera l'observation de la flore, des oiseaux ou pour simplement profiter du paysage. L'entreprise *CAMM Constructions* sera responsable de la construction des bancs.  
<https://cammconstruction.ca/>



## Ph'ART en direct Île Verte Programme 2026

### Le 11 juillet

#### Pavillon Lindsay

**16h00 – 18h00** Lancement de l'ouvrage « Vivre sous la lumière d'un phare », de *Jean Cloutier* et *Lise Cyr*, suivi d'un vin d'honneur. Ventes sur place.

### Le 12 juillet

#### Pavillon Lindsay

**16h00 – 17h00** La maison du phare de l'Île Verte (1860-1960), par *Jean-René Caron*, d'après les textes et photos de *Jocelyn Lindsay*. Aperçu historique de la maison et de sa valeur patrimoniale. Lancement de la brochure résumant l'histoire de cette maison.

#### Site du Phare

**17h00 – 18h00** Verre de l'amitié, terrasse de la Maison du Gardien

**18h00 – ...** Souper communautaire, site de la Maison du Gardien, aux accords du piano mécanique

### Le 13 juillet

#### Site du Pavillon Lindsay

**10h00 – 13h30** Foire aux livres, au profit de l'Organisme des Gardiens du Phare

**10h00 – 12h00** Ateliers de création intergénérationnels

- *Bois flottés et galets peints*, avec *André-Pierre* et *Christina Contandriopoulos*
- *Exploration du cyanotype* (procédé photographique), avec *Anne-Marie Ouellet* et *Louis-Philippe Côté*

**12h00 – 13h30** Pique-nique communautaire

#### Site du Phare

**13h00 – 15h30** Visite du Phare (5,00\$)

**13h30 – 15h30** Art éphémère, sur la plage, avec *Marc Saint-Gelais* et *André-Pierre Contandriopoulos*

#### Site du Pavillon Lindsay

**16h00 – 17h00** Création et animation musicale : *Antoine Plante*, *Mathieu Gosselin* et *Lili-Rose Vaillancourt* avec la participation des *Jeunes de l'Île*

**17h00 – 18h00** Verre de l'amitié



## CAMPAGNE « LA DIVERSITÉ NOUS UNIT »

### Collègues, même mission



#### Une richesse humaine au cœur du Carrefour d'initiatives populaires

Au Carrefour d'initiatives populaires (CIP)<sup>1</sup>, l'engagement et la diversité sont de véritables forces. Pour Karine, directrice générale, la générosité et l'énergie de son équipe font toute la différence. Elle souligne d'ailleurs l'importance des bénévoles et des employés qui s'investissent avec cœur auprès de la clientèle.

Parmi eux, Amar, natif de l'Algérie, apporte une couleur bien particulière à l'organisation. Avec humour, il se décrit comme « le Père Noël », toujours prêt à aider. Dès la réception de son curriculum vitae, Karine a perçu une belle opportunité d'embauche pour le CIP. Son aisance naturelle en service à la clientèle s'est révélée être un atout majeur.

Pour Amar, se sentir bien dans son travail change tout : lorsqu'on est à sa place, à chaque matin, il est agréable d'aller au travail. Polyglotte et passionné par les échanges interculturels, Amar met ses compétences linguistiques au service des personnes qu'il accompagne. Le fait qu'Amar communique dans plusieurs langues crée un lien immédiat avec la clientèle, ce qui facilite leur l'accueil et leur intégration.

Se définissant comme un « citoyen du monde », Amar incarne parfaitement l'esprit d'ouverture qui anime le Carrefour d'initiatives populaires. Plusieurs nouveaux arrivants savent déjà qu'ils trouveront auprès de lui une oreille attentive et un soutien rassurant.

Le Carrefour d'initiatives populaires démontre que la diversité est une force collective, contribuant activement au dynamisme et à la vitalité de la MRC de Rivière-du-Loup.

La diversité nous unit.

*Avec la participation financière du gouvernement du Québec*

**Code QR de la vidéo :**



<sup>1</sup> <https://www.cipriviereduloup.com/>



## AVIS PUBLIC

### **Demande de dérogation mineure par la Société des Traversiers du Québec pour le recouvrement d'un conteneur installé dans le stationnement du 1804, Route du Quai-d'en-Bas – Cadastre 5 350 461**

Par les présentes, un avis est donné par le soussigné, Gérald Dionne, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs :

**Que** la Société des Traversiers du Québec (STQ) a procédé à la construction (photo page suivante):

- D'un abri en cèdre visant à dissimuler les conteneurs maritimes qui avait été installé dans le stationnement de la gare fluvial ;
- D'un espace latéral afin de permettre le rangement d'équipements.

**Que** l'article 6.5.1 du règlement 203-2 : Zonage, concernant l'apparence des bâtiments secondaires, précise que le toit de chaque corps de bâtiment doit avoir 2 versants avec une pente minimale de 6/12 et qu'une pente à un seul versant est autorisée uniquement pour les bâtiments de moins de 12 mètres carrés ;

**Que** l'article 7.4.3 du règlement 203-2 : Zonage, concernant les ouvrages le long d'un cours d'eau, interdit « *Toute construction, reconstruction ou agrandissement d'un bâtiment secondaire avec ou sans fondation* » à l'intérieur de la bande de protection riveraine de 50 mètres ;

**Que** le bâtiment construit possède un toit à un seul versant, que sa superficie est de 24 m<sup>2</sup> et qu'il est localisé à l'intérieur de la bande de protection riveraine de 50 mètres ;

**Que** la Société des Traversiers du Québec (STQ), représentée par M. Tommy Dostie-Auclair, ci-après nommé le requérant, a déposé le 15 avril 2026 une demande de dérogation mineure demandant que l'apparence de cet abri puisse être acceptée telle que construite, soit avec un toit à un seul versant, considérant qu'il a été conçu dans un souci d'intégration harmonieuse d'un conteneur à l'environnement naturel de l'île ;

**Qu'une** dérogation mineure au règlement de zonage peut être accordée sur le territoire de la Municipalité dans toutes les zones prévues par le règlement de zonage en vertu de son règlement numéro 48 « *Les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme* » ;

**Que** le requérant a acquitté les frais requis de la dite-demande ;

**Que** le Conseil municipal étudiera cette demande de dérogation mineure lors d'une séance ordinaire qui se tiendra au Centre communautaire de l'Île au 6203, chemin de l'Île, le samedi 13 juin 2026 à 9 h ;



**Que** toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande ou transmettre ses observations et ses objections par écrit au directeur général avant la tenue de la séance du conseil.

Donné à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ce vingt-sixième jour de mai deux mille vingt-six.

---

**Gérald Dionne**  
Directeur général et greffier-trésorier





# SÉCURITÉ INCENDIE

## DES ACTIONS PRIORITAIRES POUR PROTÉGER VOTRE HABITATION

### LES ZONES D'INTERVENTION

PRÉVEZ LES RISQUES DE PROPAGATION D'UN FEU VERS VOTRE RÉSIDENCE :

1. LIMITEZ LE COMBUSTIBLE AUX ABORDS DES BÂTIMENTS ;
2. PLANIFIEZ L'AMÉNAGEMENT DE LA VÉGÉTATION ET SON ENTRETIEN ;
3. PRIVILÉGIEZ DES MATÉRIEAUX DE CONSTRUCTION RÉSISTANTS AU FEU.

#### ZONE IMMÉDIATE

Distance de la résidence : 0 à 1,5 mètre

Il est primordial d'éliminer tout combustible dans ce rayon très rapproché d'un bâtiment et des structures qui y sont attachées comme une galerie ou un patio. Des actions peuvent aussi être prises pour réduire l'inflammabilité du bâtiment, comme l'utilisation de matériaux résistants au feu, le nettoyage des gouttières ou l'ajout d'un pare-étincelles sur la cheminée.

#### ZONE INTERMÉDIAIRE

Distance de la résidence : 1,5 à 10 mètres

L'aménagement de cette zone rapprochée de la résidence vise à créer un environnement où le feu ne pourra se répandre. Il faut choisir des végétaux et des matériaux résistants au feu. Il est recommandé d'éviter les conifères et le paillis, d'assurer l'entretien du terrain et d'entreposer le bois de chauffage à plus de 10 m de la résidence.

#### ZONE ÉTENDUE

Distance de la résidence : 10 à 30 mètres

L'aménagement de cette zone périphérique à la résidence vise à réduire l'intensité potentielle d'un incendie vers la résidence. Il est conseillé d'assurer un espace entre les conifères et d'élaguer leurs branches basses, de retirer régulièrement les accumulations de branches tombées, d'herbes et d'aiguilles sèches pour éliminer les combustibles de surface.

Suivre les recommandations d'aménagement et d'entretien dans ces trois zones contribue à empêcher ou à ralentir la propagation du feu vers les bâtiments.



## COMPRENDRE LA DYNAMIQUE DES FEUX

Les feux de végétation peuvent être déclenchés ou amplifiés par des **conditions météorologiques** favorables à sa propagation, telles que des températures élevées, une faible humidité relative, des vents forts et des sécheresses prolongées.

La **topographie**, y compris la pente du terrain et son orientation par rapport au soleil, peut affecter la vitesse et la direction de propagation du feu.

Les **types de végétation**, leur densité et leur teneur en humidité influencent la propagation et l'intensité du feu. Par exemple, les forêts denses, composées principalement de résineux ou avec une grande quantité de combustibles, peuvent brûler plus intensément que les zones où la végétation est clairsemée et moins abondante.



### LES MILIEUX PÉRIURBAINS SONT EXPOSÉS AU PASSAGE DU FEU

Les feux de forêt font partie intégrante de nombreux écosystèmes forestiers. Cependant, ils peuvent s'avérer catastrophiques et dévastateurs lorsqu'ils se déclenchent en milieu périurbain. Un milieu périurbain est une zone habitée dont le développement s'étend à proximité de la forêt. Les milieux périurbains peuvent être considérés comme des espaces de transition entre les zones urbaines, rurales et forestières.

### PRINCIPALES CAUSES DES FEUX DE FORÊT

#### L'ACTIVITÉ HUMAINE

L'activité humaine est responsable de nombreux feux de forêt et de végétation. Parmi les causes fréquentes d'incendies, notons les feux de camp, les articles de fumeurs et le brûlage de rebuts.



#### LA Foudre

Un arbre frappé par la foudre peut s'enflammer. De plus, lorsqu'un éclair frappe le sol, il peut provoquer des étincelles en entrant en contact avec de la végétation inflammable, telle que des feuilles mortes, des brindilles ou de l'herbe sèche. Les incendies causés par la foudre peuvent se propager rapidement et causer des dégâts considérables sur de grandes superficies.





## SÉCURITÉ INCENDIE

### 12 ACTIONS POUR PROTÉGER SON HABITATION



①

**Nettoyez les gouttières et le toit** des débris tels que les feuilles, les aiguilles de résineux et les branches.



⑦

**Évitez l'utilisation de paillis d'écorce ou d'autres matériaux inflammables** dans l'aménagement paysager.



②

**Fermez les espaces sous les balcons** avec des matériaux ininflammables pour empêcher que des tisons puissent y pénétrer.



⑧

Gardez le terrain **exempt de débris**, de branches ou de feuilles mortes et tondre le gazon à une longueur maximale de 10 cm.



③

**Installez un pare-étincelles** ayant une ouverture maximale de 1 cm<sup>2</sup> sur la cheminée.



⑨

**Favorisez les feuillus** et évitez les conifères.



④

Choisissez des revêtements extérieurs offrant une **résistance supérieure au feu**.



⑩

**Maintenez une distance** de 3 m entre chaque conifère de la zone étendue.



⑤

**Retirez toute matière combustible** dans un rayon de 1,5 m d'un bâtiment.



⑪

**Élaguez les conifères** sur une hauteur de 2 m à partir du sol.



⑥

S'assurer que les **avant-toits sont fermés** et que les événements sont grillagés pour éviter l'infiltration de braises et de tisons.



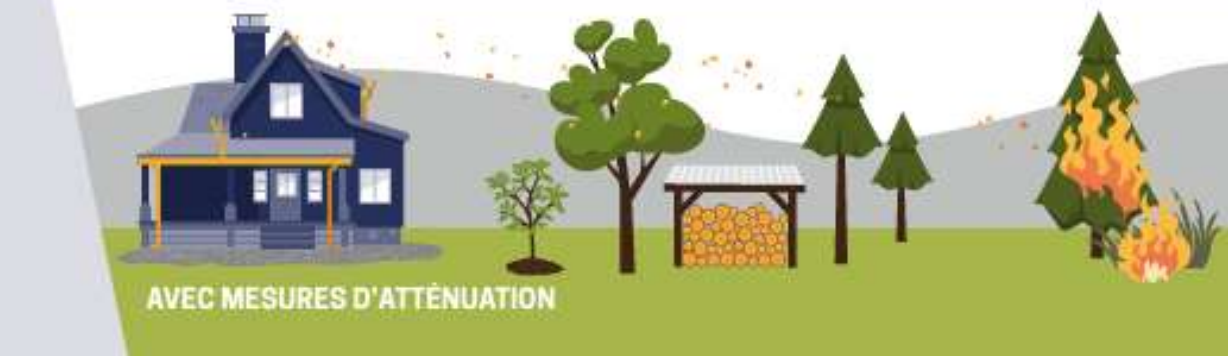
⑫

Entreposez les matières combustibles à **plus de 10 m de tout bâtiment**.



## SÉCURITÉ INCENDIE

IL EST IMPORTANT DE CRÉER UNE INTERRUPTION DE COMBUSTIBLE À PROXIMITÉ DES HABITATIONS ET DES STRUCTURES



### COMMENT UN INCENDIE PEUT SE PROPAGER À UNE HABITATION ?

#### PAS DE COMBUSTIBLE, PAS DE FEU

Les combustibles permettent à un incendie de se propager et de gagner en intensité. Parmi les principaux combustibles qui pourraient menacer votre habitation, on retrouve la végétation et les matières organiques mortes (arbres, branches, broussailles, herbes, amas de bois), ainsi que les matériaux et les structures inflammables, comme une galerie, un patio ou un cabanon.



#### 1 LES FLAMMES DIRECTES

Par convection, les flammes peuvent **atteindre une résidence** lorsqu'elles embrasent d'autres objets inflammables sur leur chemin.



#### 2 LA CHALEUR EXTRÊME

Les radiations thermiques qui émanent des flammes peuvent être suffisamment chaudes pour enflammer les matériaux combustibles de la résidence. La chaleur extrême générée par des flammes situées même à **30 m d'une résidence** peut être suffisamment intense pour provoquer des dommages.



#### 3 LES TISONS ET ÉTINCELLES

Les tisons et les étincelles peuvent être transportés par le vent à une distance pouvant aller **jusqu'à deux kilomètres**. Elles peuvent ensuite se déposer sur le toit ou sur d'autres éléments inflammables de la propriété et provoquer des incendies.



## **PENDANT CE TEMPS, À LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÎLE...**

### **Activités estivales 2026 organisées par la Bibliothèque de l'Île**

(Les activités se tiendront au Centre communautaire, à moins d'avis contraire)

#### **Samedi 27 juin – 16 h**

Vernissage de l'exposition de photos de Rémi St-Gelais sur les oiseaux de rivage (les limicoles) de passage à l'île Verte.

#### **Lundi 29 juin – 11 h**

L'heure du conte pour les petits, avec Louise Deschênes.

#### **Mardi 30 juin – 19 h 30**

Rencontre avec l'éditeur Jean Pettigrew. Grand collectionneur, cet amoureux passionné par l'imaginaire rend compte d'un parcours étonnant.

#### **Lundi 6 juillet – 11 h**

L'heure du conte pour les petits, avec Aline Grenon.

#### **Mardi 7 juillet – 19 h 30**

Marie Magistry (soprano) et Marc Deschênes (guitariste) nous invitent à une soirée musicale intime intitulée *Des cordes et des femmes*, pour souligner les 30 ans de création de la CPICIV.

#### **Lundi 13 juillet – 10 h – au Pavillon Lindsay**

Foire aux livres de la Journée des Phares, au profit de l'organisme Les Gardiens du Phare.

#### **Mercredi 15 juillet – 19 h 30**

Soirée Micro ouvert organisée par Lili-Rose Vaillancourt. Musique, danse, récits ou savoir-faire, notre communauté a du talent et voici une occasion de le célébrer.

#### **Lundi 20 juillet – 10 h**

Caravane Livre en fête du Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent. Animation sur le site, livres à emprunter, jeux géants, hamacs gonflables et plaisirs garantis.

#### **Mardi 21 juillet – 19 h 30**

Claudine Lévesque, biologiste, partage des notions de base en taxonomie végétale et présente ses travaux permettant de reconnaître aisément les espèces arborescentes qui nous entourent.

#### **Lundi 27 juillet – 11 h**

L'heure du conte pour les petits, avec Julien Fraser.



**Mardi 28 juillet – 17 h**

Lancement du livre de Pierre-Henry Fontaine intitulé *Le squelette expliqué*, une visite écrite du Musée du Squelette, en compagnie de l'auteur et de son petit-fils ayant participé à la rédaction, Jérémie Boucher-Fontaine, biologiste et enseignant.

**Lundi 3 août – 11 h**

L'heure du conte pour les petits, avec Loralie Raynault.

**Mardi 4 août – 19 h 30**

Soirée musicale au rythme du tango avec David Jacques à la guitare, Denis Plante au bandonéon et Antoine Plante à la contrebasse.

**Lundi 10 août – 11 h**

L'heure du conte pour les petits, avec Aline Grenon.

**Mardi 11 août – 19 h 30**

Rencontre avec Vanessa Bell, poète (*De rivières, Monuments*), chroniqueuse et activiste littéraire.

**Lundi 17 août – 11 h**

L'heure du conte pour les petits, avec Julien Fraser.

**Mardi 18 août – 15 h 30 – au Pavillon Lindsay**

*Une forêt de poèmes*, célébration poétique en plein air animée par Jonathan Lamy et Rachel McCrum. Poètes invités, suivi d'un micro ouvert.

**Mardi 25 août – 19 h 30**

Rencontre avec Jacqueline Bouchard, artiste, auteure et anthropologue, sur la thématique de l'art et des jardins, mettant en relation le processus de création des artistes et celui des personnes qui jardinent.

**Dimanche 6 septembre – 19 h 30 – au Pavillon Lindsay**

L'Oie en l'île : une soirée de vents fous et de poésie fraîche avec les poètes de L'Oie de Cravan, une petite maison d'édition montréalaise.



## BLOC-NOTES MUNICIPAL

### AVIS AUX ORGANISMES ET COMITÉS DE L'ÎLE DATE DE TOMBÉE

La date pour nous faire parvenir votre article pour le journal municipal est le **20** de chaque mois à **17 h**.

Merci de bien vouloir nous transmettre le tout par courriel, à [mun\\_ndsd-ileverte@ileverte.qc.ca](mailto:mun_ndsd-ileverte@ileverte.qc.ca) en format Word. Pour les photos à joindre à votre article, les transmettre dans leur format original avec une bonne résolution.

**Retrouvez-nous sur le Web!**

[www.ileverte-municipalite.com](http://www.ileverte-municipalite.com)

**Tourisme:**

[www.ileverte-tourisme.com](http://www.ileverte-tourisme.com)



### Juin 2026 : Présence de la direction générale, services et autres.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	jeudi	Vendredi	Samedi
	1 Bureau municipal	2	3	4 Télétravail Extincteurs	5	6
7	8 Bureau municipal	9 Ordures PM	10	11 Télétravail île	12	13 Séance ordinaire
14	15 Bureau municipal Second vers. Taxes	16	17 Abat-poussière Inspec. J. Lemieux	18 Absent Colloque ADMQ Préventionniste Ramonage	19	20
21	22 Bureau municipal Ordures PM	23	24 Férié	25 Télétravail	26	27
28	29 Bureau municipal	30 Ordures AM	1	2	3	4

Vieux-Presbytère  
6201, chemin de l'Île  
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs  
G0L 1K0  
Téléphone : 418.898.3451



Messagerie administration :  
[mun\\_ndsd-ileverte@ileverte.qc.ca](mailto:mun_ndsd-ileverte@ileverte.qc.ca)  
Comptabilité:  
[comptabilite-ndsd@ileverte.qc.ca](mailto:comptabilite-ndsd@ileverte.qc.ca)



## BABILLARD MUNICIPAL

### Comité de la bibliothèque municipale

**Coordonnatrice**  
*Louise Alain*

#### **Membres**

*Louise Alain, Sylvie Desrosiers,  
Danielle Pitre, Noëlle Sorin,  
Maude Tremblay et Julien  
Fraser*

**Conseillère responsable**  
*Joanie Harrison*

### Membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

**Présidente**  
*Gail Richardson*

#### **Membres**

*Charles Méthé, Denis Cusson,  
Keaven-Yannick Desrochers,  
Christina Contandriopoulos et  
Claudia Després*

**Représentante du conseil**  
*Louise Newbury*

### Agente de développement territorial

*Jeanne Hippolyte*

418.867.2885 #257

[jhippolyte@mrcrdl.quebec](mailto:jhippolyte@mrcrdl.quebec)

### Inspectrice en bâtiment et en environnement

*Julie Lemieux*

418.867.2485 #251

[jlemieux@mrcrdl.quebec](mailto:jlemieux@mrcrdl.quebec)

### Services municipaux

**Direction générale**  
*Gérald Dionne*

**Comptabilité**  
*Martine Girard*

**Voirie d'été**  
*Denis Legault*

**Travaux publics**  
*Régis Caron-Paul Demers*

**Bibliothèque**  
*Louise Alain*

**Centre de récupération**  
*Pierre Fraser-Daniel Raymond*



### Service de santé

#### **Dispensaire (CLSC)**

*Danyka Turgeon - Judith Dumais*

6001, chemin de l'Île  
418.898.2248  
418.863.2941 (cell)  
Urgence : 9-1-1

#### **Premiers répondants**

*Gérald Dionne, André-Pierre  
Contandriopoulos, André Malo, Louise  
Newbury, Denis Michaud, Mathieu  
Huck, Bastien Vézina, Charles Méthé,  
Louise Deschênes et Alain Godbout*

### Pharmacie

136-A, Seigneur-Côté  
418.898.3111

**Heures d'ouverture**  
Du lundi au vendredi  
de : 9 h à 18 h

**Horaire des pharmaciens(nes) :**  
Du lundi au vendredi  
de : 9 h à 16 h



Pharmacie Philippe Lépicier  
Et Marie-Hélène Miousse inc.

### Services d'urgence

Sûreté du Québec  
310.4141 (\*4141 sur cellulaire)  
Garde-côtière 1.800.463.4393